

L'impact du réchauffement en France se précise

mardi 29 septembre 2009, par [CARMEL Laurence](#) (Date de rédaction antérieure : 26 septembre 2009).

La France peut s'attendre à un impact globalement négatif du changement climatique, avec des coûts supérieurs à plusieurs centaines de millions d'euros par an dans les secteurs économiques qui n'auront pas pris des mesures d'adaptation suffisantes : telle est la conclusion du rapport sur « l'évaluation du coût des impacts du changement climatique et de l'adaptation en France », publié très discrètement, lundi 21 septembre, par l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique (Onerc), placé sous la tutelle du ministère de l'écologie.

Le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) s'inquiète d'un réchauffement du globe plus rapide que celui prévu par le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) en 2007. Le PNUE a constitué un compendium à partir de 400 articles scientifiques publiés dans l'intervalle. « *C'est un signal d'alarme. Le temps des hésitations est terminé* », estime Ban Ki-moon, le secrétaire général des Nations unies (www.unep.org).

Cette photographie de la France face au réchauffement nuance l'idée selon laquelle les pays tempérés peuvent se sentir relativement à l'abri. Certes, les enjeux ne sont pas comparables à ceux auxquels certains pays en développement seront confrontés, mais l'étude montre que la France aussi, devra faire un important effort d'adaptation si elle veut limiter les effets négatifs du réchauffement.

L'exercice de prospective de l'Onerc prend pour hypothèse que l'élévation des températures atteindra entre 3 °C et 4 °C à la fin du siècle. La répétition des événements climatiques extrêmes (canicules, tempêtes, inondations) ressort comme le risque majeur pour plusieurs secteurs comme l'agriculture, la forêt, ou la production d'énergie. Sans être encore en mesure de les quantifier avec précision, les auteurs mettent aussi en avant « *l'existence de seuils au-delà desquels les impacts du changement climatique auront des conséquences graves voire irréversibles* ».

Toutes les régions - ce n'est pas surprenant - ne seront pas logées à la même enseigne, mais il faudra aussi gérer l'inégalité des individus face au bouleversement climatique. « *Les plus défavorisés seront probablement les plus affectés et le plus rapidement (...) les inégalités pourraient alors se creuser* », avertissent les auteurs. Le travail, destiné à éclairer les décideurs publics et privés, balaie tous les grands domaines sur lesquels le réchauffement aura le plus de prise.

Eau. A demande constante, la France pourrait connaître un déficit de 2 milliards de m³ par an pour satisfaire les besoins de l'industrie, de l'agriculture et de l'alimentation en eau potable à l'horizon 2050. Cela représente 13 % des besoins actuels. Les zones les plus touchées seraient les zones déjà concernées aujourd'hui par des déficits structurels comme le Sud-Ouest.

Agriculture. La hausse des températures serait globalement une bonne nouvelle si elle ne s'accompagnait pas d'une multiplication de pics climatiques et de tempêtes, de sécheresses et d'une grande variabilité d'une année sur l'autre. En prenant l'exemple du blé, l'étude arrive à la conclusion que la récurrence de canicules comparables à celle de 2003, « *pourrait, en l'absence de mesures d'adaptation, représenter un coût annuel de plus de 300 millions d'euros* » à l'horizon de la

fin du siècle.

Il y aura également des gagnants et des perdants dans la viticulture. Avec des rendements en hausse pour les producteurs de Bourgogne, par exemple, mais en baisse pour ceux du Languedoc. En revanche, la qualité des vins pourrait partout souffrir.

Forêt. Bonne nouvelle, la hausse des températures va favoriser la pousse des arbres. Mauvaise nouvelle, les risques de sécheresse et d'incendie pourraient annuler ces gains. A partir de 2050, les experts estiment que les effets négatifs seront prépondérants notamment dans le sud de la France.

Risques naturels. Le rapport reste prudent sur certains risques, comme les inondations, admettant ne pas disposer de données suffisantes. En revanche, il estime qu'en l'absence de politiques d'adaptation, le recul de la côte liée à l'érosion ou à la montée des eaux, « *devrait concerner plusieurs centaines de milliers de personnes et la destruction de logements pourrait coûter plusieurs dizaines de milliards d'euros à l'échelle du siècle pour la seule région Languedoc-Roussillon* ».

Tourisme. Presque toutes les régions vont devoir adapter leur offre, soit parce que les fortes chaleurs feront fuir les touristes en été, soit parce que la neige aura déserté les sommets en hiver dans les régions de montagne. Dans les Alpes, 143 stations bénéficient d'un enneigement fiable aujourd'hui, une hausse moyenne des températures de 2 °C ferait chuter ce nombre à 96 stations.

Sur d'autres domaines, comme la santé ou la biodiversité, le rapport souligne la difficulté de parvenir à des évaluations chiffrées mais dans l'un et l'autre cas, il note que les effets du changement climatique sont déjà observables.

Laurence Caramel

Le rapport de l'Onerc :

www.ecologie.gouv.fr/-ONERC-.html

P.-S.

* Article paru dans le Monde, édition du 27.09.09. LE MONDE | 26.09.09 | 14h00 • Mis à jour le 27.09.09 | 15h03.